

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-47/2023

Date de convocation : 29 septembre 2023

Date d'affichage : 29 septembre 2023

Objet : Demande de subvention auprès du SDED pour l'isolation (changement des menuiseries extérieures) des deux logements sociaux à la Cure

L'an deux mil vingt-trois et le trois octobre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Séverine CAPOGNA - Sébastien RUAZ - Ghislaine BARTHELON - Pierre FERRIER - Anne-Lise CALABRIN

Absents, excusés : Jérôme MALORON - Audrey MORGANTINI - Annabelle MORILLAS - Virginie TARDY

Procuration : Jérôme MALORON à Sébastien RUAZ, Audrey MORGANTINI à Séverine CAPOGNA, Annabelle MORILLAS à Carole MOTTUEL

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixe le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Energétique.

Par délibération du 11 janvier 2022, la commune adhère à cette compétence, à travers sa formule « Énergie Plus ». Celle-ci donne notamment accès :

- à un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- à une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune de Saint Michel sur Savasse projette des travaux d'isolation (changement des menuiseries extérieures) à la Cure, dans les deux logements communaux.

Après un examen technique apporté par Territoire d'énergie Drôme – SDED pour établir la nature et le niveau de performance des opérations éligibles à sa subvention, le montant prévisionnel des travaux d'économies d'énergie s'élève à 13 071 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de Territoire d'énergie Drôme – SDED une aide financière de 20 % pour le changement des menuiseries extérieures prévu à la Cure.

DECIDE de céder à Territoire d'énergie Drôme - SDED les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) qui seront issus des travaux réalisés.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à
décision

Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023 de cette
Publié le
ID : 026-212603195-20231003-D47_2023-DE

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil
Municipal soussignés.**

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 4 octobre 2023

Le Maire



Pierre COLOMB